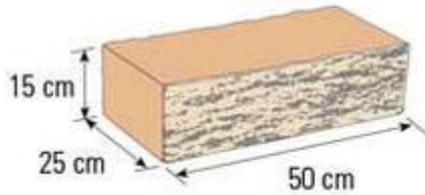
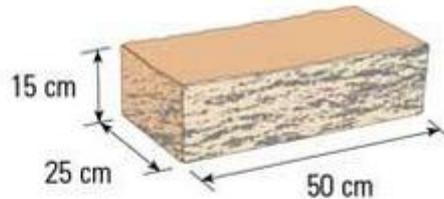


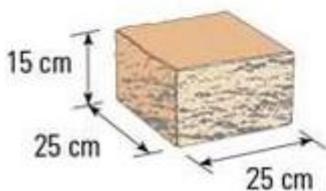
Éléments de mur



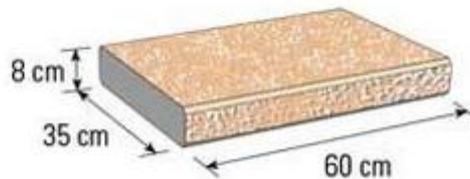
Type 1 : Éléments de base*
brisé et vieilli sur deux faces



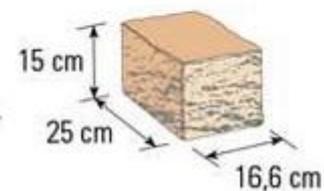
Type 2 : Chaperon d'extrémité*
brisé et vieilli sur trois faces



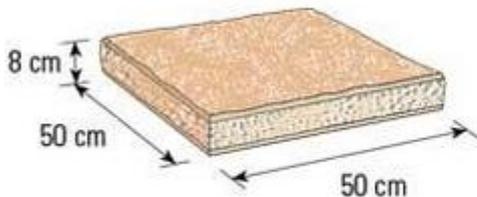
Type 3 : Demi-chaperon d'extrémité*
brisé et vieilli sur trois faces



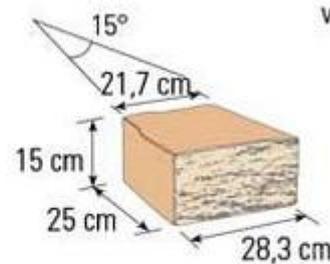
Type 4 : Couvertine
avec surface grenaillée



**Type 5 : Tiers d'élément/
Éléments de pilier**
avec des faces brisées et
vieillies sur tout son pourtour



Type 6 : Chapeau de pilier
avec surface grenaillée



Type 7 : Pierre arrondie*
brisée et vieilli sur deux faces

* Comme chaperon avec surface traitée par grenaillage

Dans le style des murs

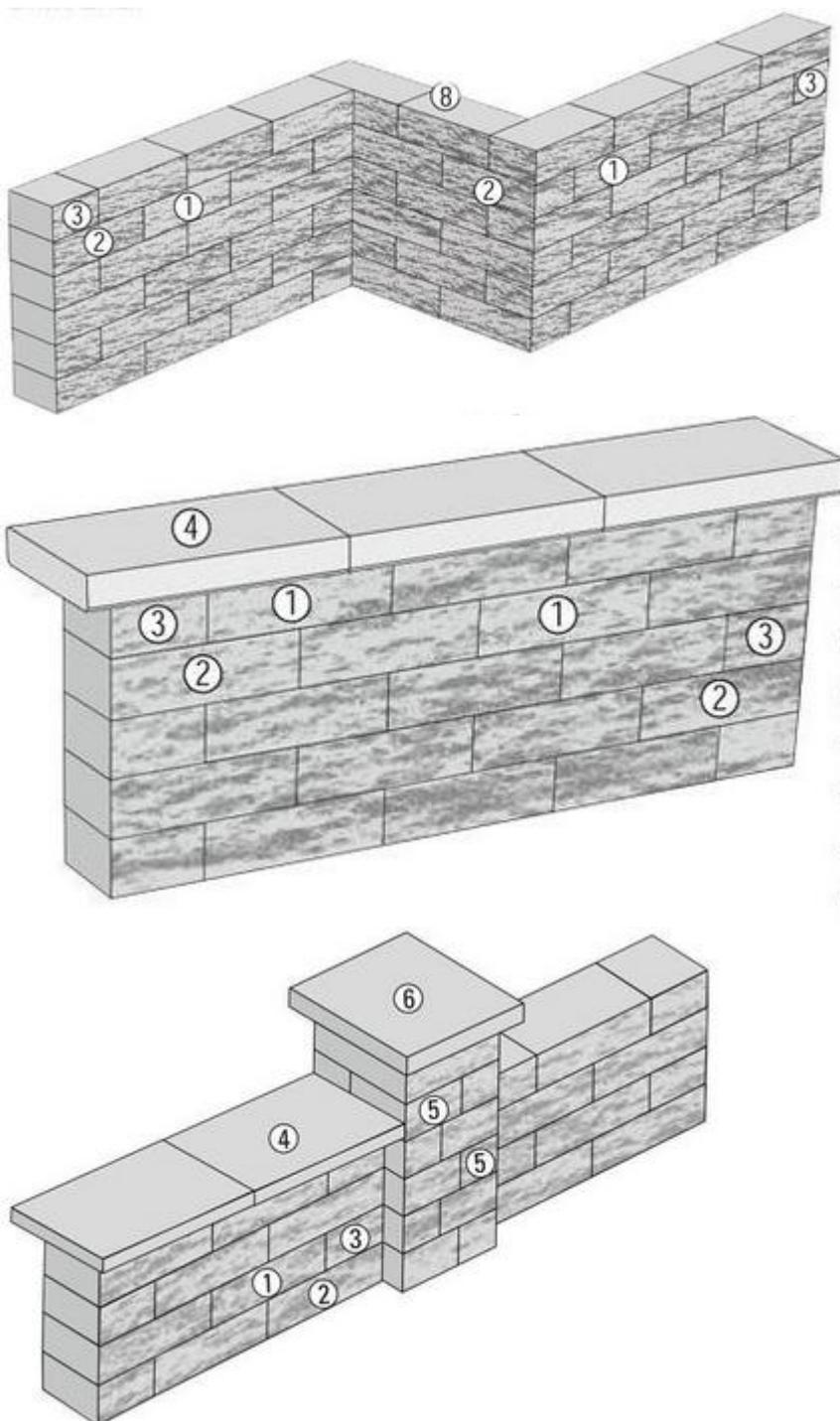
de pierres sèches à l'ancienne



Instructions de montage

Le mur de pierres sèches Vermont est posé sur une fondation en béton résistante au gel de 35 cm de large et 20 cm d'épaisseur. La rangée de pierres inférieure doit être posée sur une couche horizontale de compensation en mortier de 2 à 3 cm d'épaisseur pour que les éléments soient alignés et à la même hauteur. Toutes les autres rangées sont collées à l'aide d'un mortier en couche moyenne. Le mur est construit avec un décalage d'une demi-pierre (appareil de maçonnerie). Les couches commencent en alternance avec un demi-chaperon d'extrémité ou un chaperon d'extrémité.

Ces éléments spéciaux ont une face supérieure qui est également brisée et sont donc aussi adaptés pour la formation d'angles. Pour recouvrir le mur de pierres sèches Vermont, il faut coller la couverture correspondante ou des pierres de couverture avec une surface traitée par grenailage sur la rangée de pierres supérieure. Si le couronnement du mur est recouvert de terre ou de plantes, il est aussi possible de le terminer avec une pierre normale. Pour toutes les variantes de couvertures, les joints doivent être comblés avec un silicone neutre pour pierre naturelle.

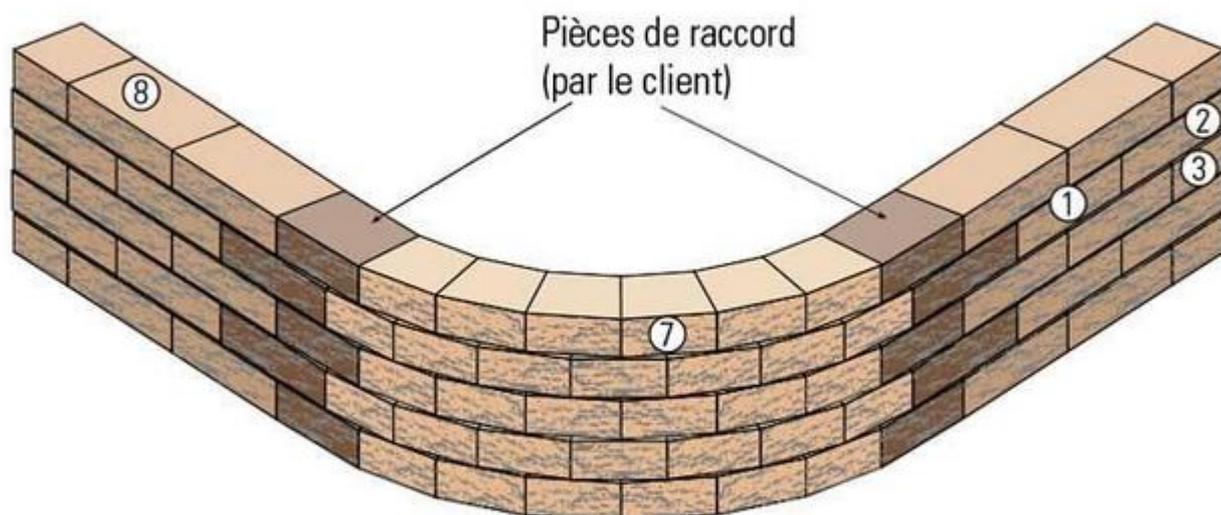


Pilier Vermont avec des éléments de pilier

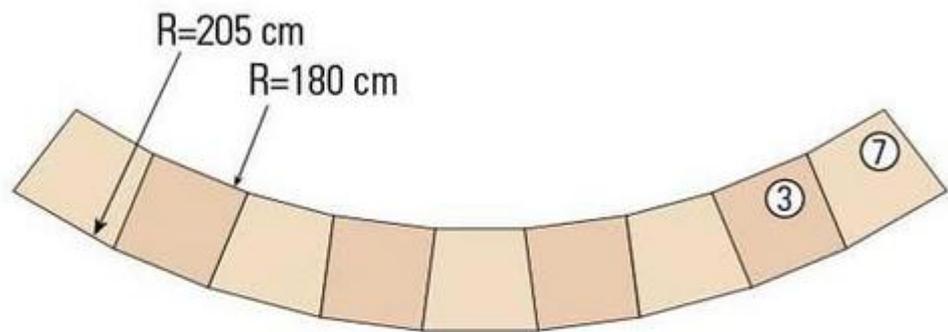
Les tiers d'élément/les éléments de pilier Vermont permettent d'ériger des piliers avec une surface au sol d'env. 42 x 42 cm sur une fondation résistante au gel de 50 x 50 cm de large et de 20 cm d'épaisseur. Pour la construction, 4 pierres sont montées par couche, conformément au schéma (page de droite). Les différentes couches sont collées avec un mortier en couche moyenne (de préférence à base de ciment trass). Le vide créé au milieu est comblé couche par couche par du béton damé à consistance de terre humide. Le pilier se termine avec la couvantine adaptée, qui est également collée avec un mortier en couche fine ou une colle à carrelé (résistants au gel).

Mur Vermont avec pierre arrondie

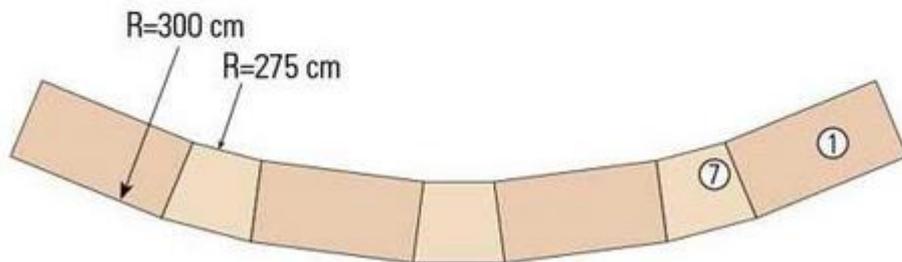
La pierre arrondie Vermont permet de créer des arcs et des courbes de différents rayons. La géométrie spéciale de la pierre permet de créer des arcs avec des pas de 15°. La pierre arrondie est conçue avec un rayon extérieur minimum de 105 cm et un rayon intérieur minimum de 80 cm. Les rayons peuvent être ajustés en la combinant aux éléments de base ou demi-pierres du mur Vermont, ou grâce à un évasement des joints. Ce faisant, les cales pour joints correspondantes ne doivent pas être plus grandes que 10 mm. La construction s'effectue comme pour les éléments de base. Pour relier un arc à une partie de mur linéaire, des pierres de raccord doivent être fabriquées sur place et le front des pierres de raccord doit être ajusté à l'angle des pierres arrondies. Les pierres de raccord peuvent être fabriquées avec une scie à pierre ou un brise-pierre. La pierre arrondie est aussi disponible avec une surface grenailée pour pouvoir l'utiliser comme pierre de recouvrement du mur.



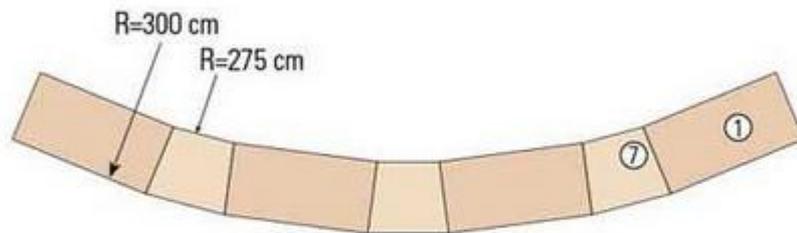
Arc de 90° avec pièces de raccord à fabriquer par le client



Rayon dans le cas de l'utilisation en alternance d'une pierre arrondie et d'un demi-chaperon d'extrémité



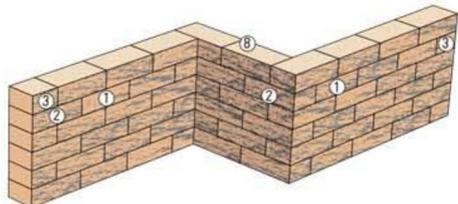
Rayon dans le cas de l'utilisation en alternance d'une pierre arrondie et d'un élément de base



Rayon dans le cas de l'utilisation en alternance d'une pierre arrondie et d'un élément de base

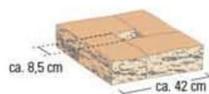
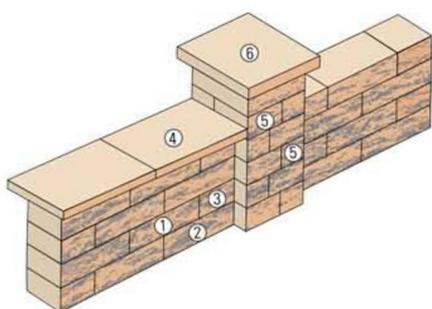
Types

Utilisation des différents éléments de mur Vermont



- Type 1** Élément de base
- Type 2** Chaperon d'extrémité
- Type 3** Demi-chaperon d'extrémité
- Type 4** Couvertine
- Type 5** Tiers d'élément
- Type 6** Chapeau de pilier
- Type 7** Pierre arrondie
- Type 8** Chaperon

Quantité requise en éléments de base pour le mur Vermont : 13,3 pcs/m²
 Quantité requise en couvertines pour le mur Vermont : 1,67 pce/mètre linéaire



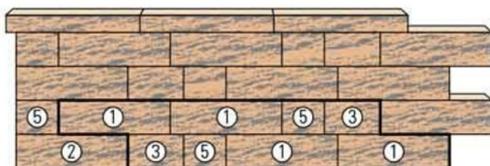
Couches 1, 3, etc.



Couches 2, 4, etc.

Montage couche par couche du pilier

Exemple d'égaiement du mur de l'appareil de maçonnerie avec le tiers d'élément Vermont

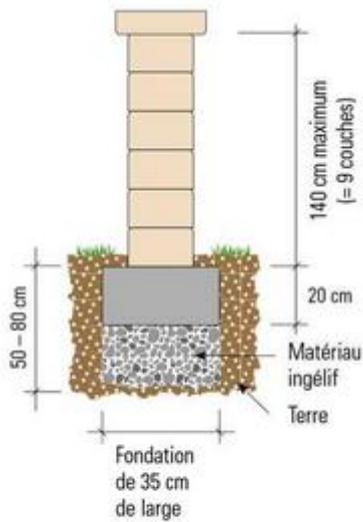


Quantités requises :

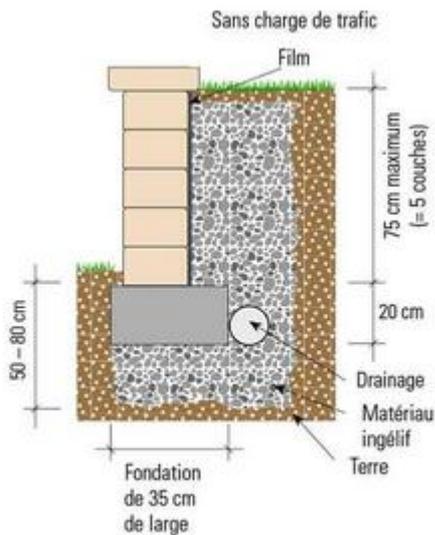
Type 1	50 x 25 x 15 cm	9,4 pcs/m ² surface de mur
Type 3	25 x 25 x 15 cm	4,7 pcs/m ² surface de mur
Type 5	16,6 x 25 x 15 cm	4,7 pcs/m ² surface de mur

Pour le début du mur, alternez entre le type 2 et le type 5.

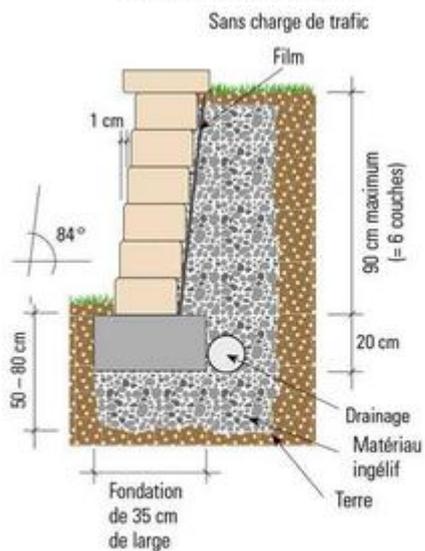
Hauteurs de construction



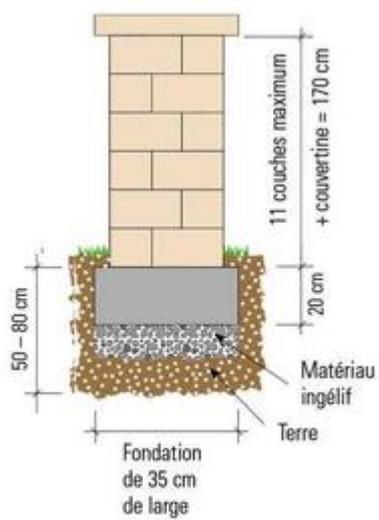
**montage dégageé
avec élément de base**



**montage vertical, rempli à l'arrière,
avec élément de base**



**Angle de construction de 84°, rempli à l'arrière,
avec élément de base**



**Pilier Vermont,
montage dégagé**

Sie haben weitere Fragen zu Produkten von KANN, zum Einbau, zur Verlegung oder zu Einsatzgebieten?

Wenden Sie sich einfach jederzeit gerne an den KANN-Kundenservice:

E-Mail: info@kann.de - Telefon: **02622/707-707**

KANN GmbH Baustoffwerke, Bendorfer Straße, 56170 Bendorf-Mülhofen, Telefon 02622/707707, www.kann.de